

Fiche cas d'usage #8

Facture de frais, payée par des collaborateurs (hors carte d'achat ou logée), avec une facture au nom de l'entreprise



Fournisseur



PA Fournisseur



PA Acheteur



Acheteur

COMPLEXITÉ



FRÉQUENCE



Exemple :

Un collaborateur d'une entreprise achète des fournitures de bureau dans une grande surface. La facture est émise au nom de l'entreprise. Le collaborateur paye la facture en utilisant un moyen de paiement personnel (pas de carte d'achat ou de carte logée).



Références AFNOR XP Z12 014

Cas n°5 : Facture de frais, payée par des collaborateurs (hors carte d'achat ou logée), avec facture (e-invoicing)



Principes

Le collaborateur a avancé des frais qui rentrent dans le cadre de son activité professionnelle, et l'entreprise les lui rembourse par une note de frais. En pratique, le collaborateur donne l'adresse de facturation électronique sur laquelle son entreprise souhaite recevoir ces factures de frais professionnels, ainsi que le numéro de SIREN de son entreprise. Une adresse dédiée à ce type de factures peut être une option.

Ce cas s'applique si la facture payée par le collaborateur est au nom de l'entreprise. Le collaborateur est alors considéré comme un Tiers payeur.

Voir fiche cas d'usage #3.3 et #3.4



Points d'attention

Ce cas d'usage est composé de 2 cycles indépendants :

1. La facture de frais payée par le collaborateur et envoyée à l'entreprise indiquera un net à payer égal à 0. Il est possible de renseigner le nom du collaborateur ou un identifiant sur la facture. Ce cycle rentre dans le processus de facturation électronique (e-invoicing)
2. Le remboursement des frais engagés par le collaborateur, via une note de frais. Ce cycle ne rentre pas dans le processus de facturation électronique, puisque les éléments de TVA sont déjà connus par le cycle 1. Le vendeur donne au collaborateur un justificatif lui permettant de se faire rembourser par son entreprise.



Secteurs d'activité

Tous

Notes personnelles :

